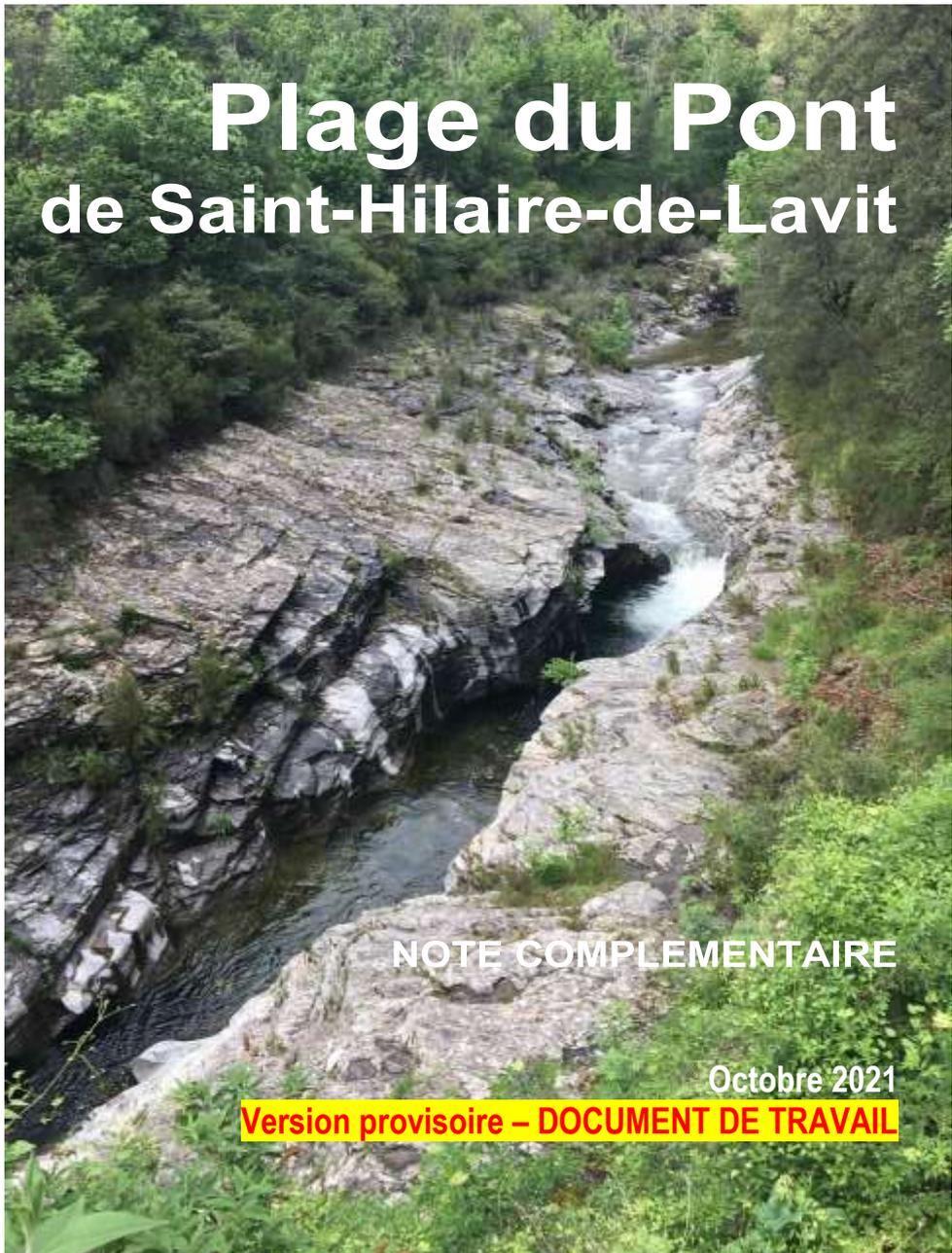


2nde Note complémentaire au rapport d' **ACTUALISATION DU PROFIL DE BAIGNADE**

An aerial photograph of a river flowing through a rocky, forested landscape. The river has a small waterfall or rapids section. The surrounding area is lush with green trees and vegetation.

Plage du Pont de Saint-Hilaire-de-Lavit

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Octobre 2021

Version provisoire – DOCUMENT DE TRAVAIL

SOMMAIRE

I. Objet de la note complémentaire	2
II. Analyses complémentaires	2
II.1. Analyses bactériologiques	2
II.2. Interprétation des résultats	4
II.2.1. Rappel 2020	4
II.2.2. Données 2021	4
II.2.3. Impact de la saisonnalité et de la pluviométrie	5
II.3. Analyses d'ADN environnemental.....	6
II.3.1. Données 2020	6
II.3.2. Données 2021	6
II.3.3. Interprétation des résultats	7
III. Bilan financier	8
IV. Conclusion du diagnostic	8
V. Actualisation des mesures de gestion (à revalider)	8
VI. Plan d'action	10

Liste des figures

Figure	Page
Figure 1 : capture d'image - Historique des classement 2017-2020 - site https://baignades.sante.gouv.fr/	3
Figure 2 : Graphique des résultats d'analyses bactériologiques sur les sites Transgardon et Pont de Saint-Hilaire – Eté 2021	3
Figure 3 : Graphique des résultats d'analyses bactériologiques sur les sites Transgardon et Pont de Saint-Hilaire – Eté 2021	4
Figure 4 : Graphique des résultats d'analyses bactériologiques classés en fonction de la charge bactérienne, Pont de Saint-Hilaire – Chronique 2012-2021	6

Liste des Tableaux

Tableau	Page
Tableau 1 : Résultats d'analyses bactériologiques sur Transgardon et Pont de Saint-Hilaire – Etés 2020 et 2021	3
Tableau 2 : Analyses dépassant le seuil Bon/Mauvais et/ou le seuil ANSES, corrélés avec la pluviométrie – Chronique 2012-2021	5
Tableau 3 : Résultats d'analyses d'ADN Environnemental, site du Pont de Saint-Hilaire – Eté 2020	6
Tableau 4 : Grille d'interprétation des analyses d'ADN Environnemental	8
Tableau 5 : Résultats d'ADN Environnemental – Transgardon le 20 juillet 2021	8
Tableau 6 : Résultats d'ADN Environnemental – Pont de Saint Hilaire le 4 août 2021	8
Tableau 7 : Résultats d'ADN Environnemental – Pont de Saint Hilaire le 16 août 2021	8
Tableau 8 : Bilan financier des analyses complémentaires (2020-21)	9
Tableau 8 : Mesures de gestion actualisées en octobre 2021 - Baignade du Pont de Saint-Hilaire de Lavit (48)	9-10

Sommaire des annexes

I. Annexe 11 : Fiche de synthèse actualisée à mars 2021	4
--	----------

Version octobre 2021.

Version de travail. Non validée par les Mairies

Rédacteur(s) Régis NAYROLLES Chargé de mission qualité de l'eau	
--	--

I. Objet de la note complémentaire

Cette note est le prolongement du rapport de **profil de baignade de la « Plage du Pont du Saint-Hilaire »**, sur la Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit (48160), dans le **Gardon d'Alès** (Masse d'eau FRDR380a « Le Gardon d'Alès à l'amont des barrages de Sainte-Cécile-d'Andorge et des Cambous », tronçon gal_gal_03 selon la nomenclature EPTB Gardons).

Le profil de baignade initial a été réalisé pour le compte de la Commune par Aqua Services en Avril 2011. Il a été actualisé en juin 2020 par l'EPTB Gardons, à la demande de la Mairie, puis a fait l'objet d'une première note complémentaire en mars 2021.

Le classement de cette baignade est dégradé depuis 2019, il est passé de « bon » en 2018 à « suffisant » en 2019 puis « insuffisant » en 2020. La fréquence de révision du profil est de ce fait ramenée à 2 ans.



Figure 1 : capture d'image - Historique des classements 2017-2020 - site <https://baignades.sante.gouv.fr/>

Suite à l'actualisation du profil de baignade, plusieurs actions ont été programmées durant l'été 2020, puis durant l'été 2021 afin d'améliorer la compréhension de cette dégradation, intrigante pour un cours d'eau de tête de bassin versant.

Cette seconde note complémentaire fait le point sur les actions conduites durant la saison 2021 et sur les résultats complémentaires obtenus. Elle permet d'actualiser la fiche de synthèse pour l'été 2022.

Les paragraphes IV.9 et IV.10 du profil d'actualisation listaient plusieurs actions d'amélioration des connaissances, elles sont reprises, actualisées et détaillées ci-dessous.

II. Analyses complémentaires

II.1. Analyses bactériologiques

Le suivi de la baignade, ordonné par l'ARS48 (prestation confiée au Laboratoire départemental de Lozère) comprend 6 campagnes de prélèvements par an.

En complément du suivi réglementaire sur le pont de Saint-Hilaire, la Commune a commandé au LDA48 pour les mêmes dates de prélèvement que pour le site de baignade :

- En 2020, 4 prélèvements au niveau du site Transgardon (2 km à l'amont) sur le gardon de Saint-Privat (ou Gardon d'Alès), qui reçoit les eaux de la station d'épuration de Saint-Privat-de-Vallongue. Un prélèvement supplémentaire a été réalisé à Transgardon lors d'une tournée du SATE48 (service du département de Lozère).
- En 2021, 3 campagnes de prélèvement toujours sur Transgardon mais sur les deux affluents : Gardon de Saint-Privat et Gardon de Ventalon (sa dénomination officielle est « Ruisseau du Gardon », mais il sera nommé « Gardon de Ventalon dans ce rapport pour bien fixer sa différence et éviter les confusions avec les appellations locales).

Ces données sont mises en relation avec les données pluviométriques collectées par le département du Gard sur le site du barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge (mises à disposition gratuitement). En l'absence de données in situ, les données sur ce site distant d'environ 8 km à vol d'oiseau ne sont pas totalement fiables (les orages sont très variables géographiquement) mais sont la meilleure approximation disponible.

Le résultat de ces prélèvements est présenté ci-dessous :

DATE	ENTÉROCOQUES / 100ml - Trangardon / Gardon St Privat	ENTÉROCOQUES / 100ml - Trangardon / Gardon Ventalon	ENTÉROCOQUES / 100ml - Pont de Saint-Hilaire	ESCHERICHIA COLI /100ml - Trangardon / Gardon St Privat	ESCHERICHIA COLI /100ml - Trangardon / Gardon Ventalon	ESCHERICHIA COLI /100ml - Pont de Saint-Hilaire
17/06/2020			15			15
07/07/2020	15		77	46		15
21/07/2020	197		232	15		15
04/08/2020	234		127	30		15
18/08/2020	127		585	77		179
24/08/2020			234			15
14/06/2021			30			15
07/07/2021			30			77
20/07/2021	30	61	30	30	15	30
04/08/2021	805	1881	1927	1136	969	1605
09/08/2021			30			15
16/08/2021	144	77	213	30	15	30

Tableau 1 : Résultats d'analyses bactériologiques sur Trangardon et Pont de Saint-Hilaire – Étés 2020 et 2021

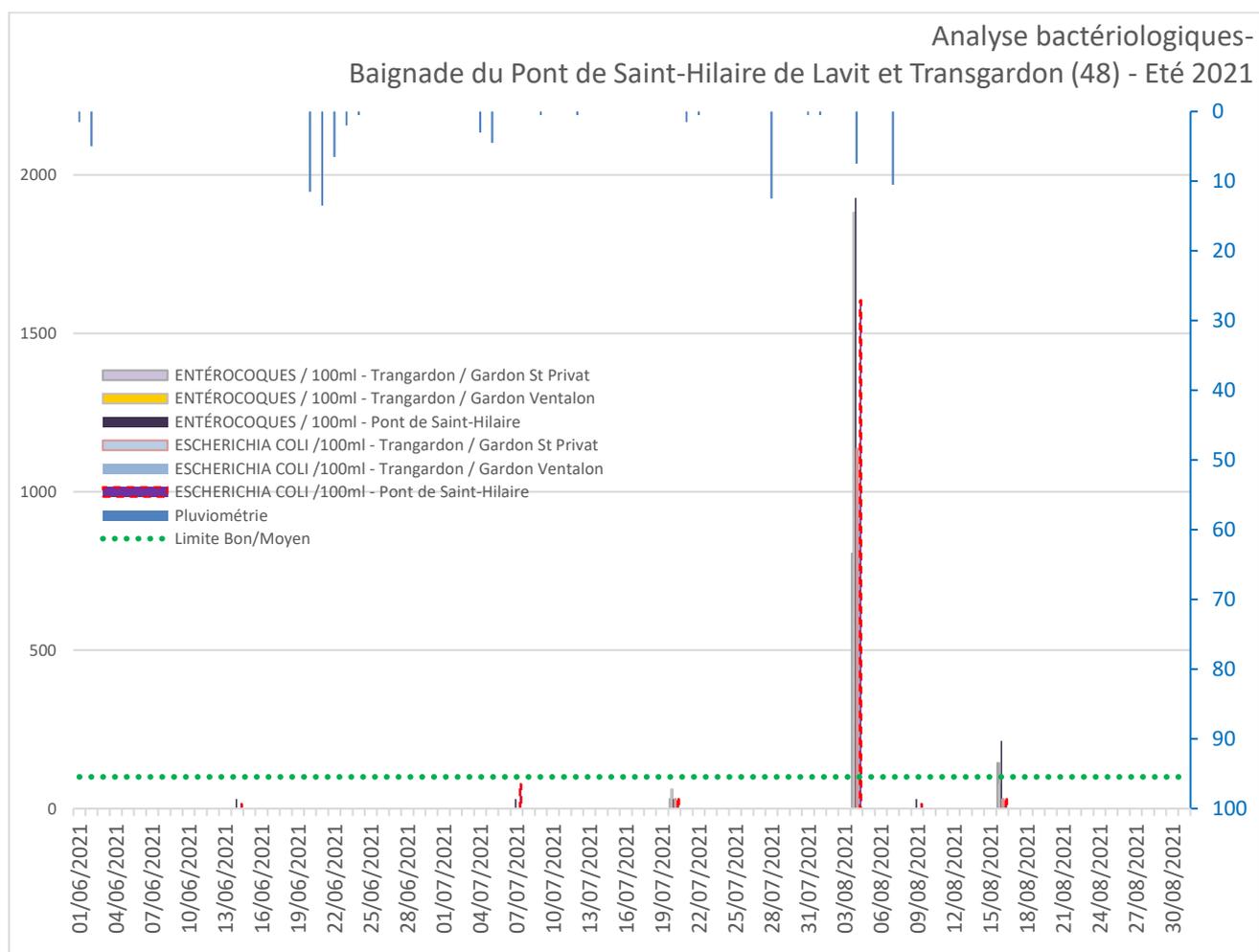


Figure 2 : Graphique des résultats d'analyses bactériologiques sur les sites Trangardon et Pont de Saint-Hilaire – Été 2021

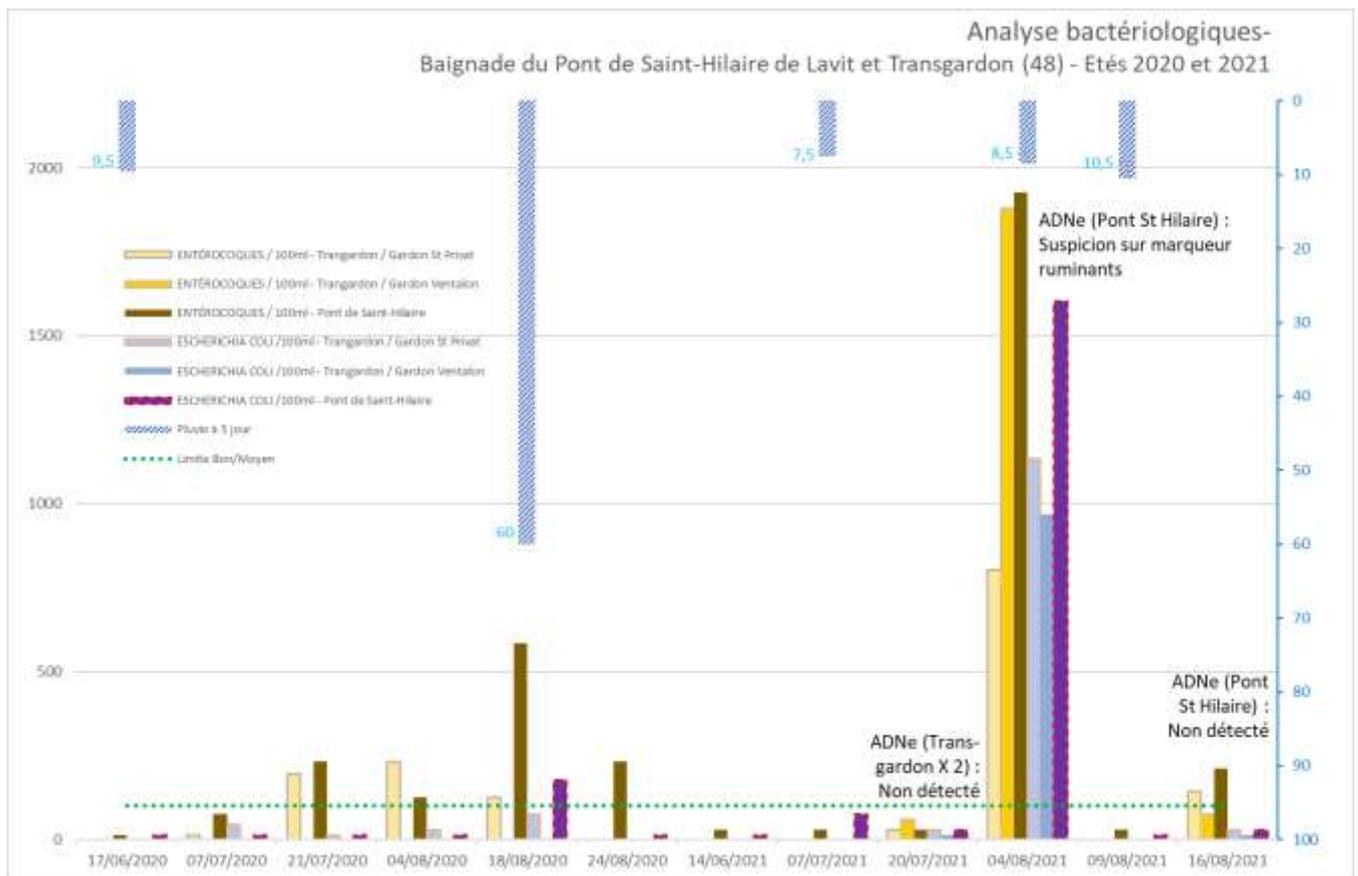


Figure 3 : Graphique des résultats d'analyses bactériologiques sur les sites Transgardon et Pont de Saint-Hilaire – Été 2021

II.2. Interprétation des résultats

II.2.1. Rappel 2020

En 2020, les conclusions étaient que les résultats bactériologiques montraient que :

- toutes les valeurs sont inférieures aux seuils d'alertes de l'Anses, mais 4/6 au Pont de Saint-Hilaire sont supérieures au seuil Bon/Moyen. C'est la récurrence de ces concentrations moyennes qui pèse sur la statistique à la base du classement.
- une absence de contamination le 17 juin avec une montée en charge durant la saison et un pic le 18 août, en période pluvieuse ;
- une contamination plus marquée en entérocoques qu'en E. Coli sur quasiment toutes les analyses ;
- une contamination significative sur Transgardon (impact probable de la STEU), visible notamment les 21/07, 04/08 et 11/08 ;
- une contamination en augmentation entre Transgardon et le Pont de Saint-Hilaire le 18/08, très marquée le 18 août.

Ces résultats ne permettent pas de trancher entre deux sources de contamination possible de ce point de baignade :

- la STEU de Saint-Privat-de-Vallongue qui apporte une charge de fond en entérocoques
- et une surcontamination entre Transgardon en le Pont de Saint-Hilaire (élevages caprins, lamas, chevaux, chenil).

Un apport par le Gardon (confluent avec le Gardon d'Alès au niveau de Transgardon à l'aval du point de prélèvement) ne peut pas non plus être totalement exclu, bien qu'il soit à ce jour peu probable (analyse de l'occupation du sol).

II.2.2. Données 2021

Les nouvelles données de l'été 2021 indiquent :

- toutes les valeurs de juin et juillet sont conformes cette année, malgré une petite pluie début juillet (7,5 mm / 5 j) ;

- une contamination très forte le 4 août sur le Gardon de Saint-Privat, sur le Gardon de Ventalon et au point de baignade (qui présente les concentrations les plus fortes) ;
- L'analyse du 9 août est bonne, malgré une pluie (10,5 mm deux jours auparavant) ;
- L'analyse du 16 août est à nouveau médiocre sur le paramètre entérocoques sur les 3 sites prélevés.

Cette campagne apporte un élément nouveau : le Gardon de Ventalon contribue à la charge bactérienne de façon très significative (4 août et 16 août dans une moindre mesure).

Elle confirme que le Gardon de Saint-Privat est contributeur significatif également (mêmes dates).

Elle renforce l'hypothèse de la saisonnalité, qui sera étudiée ci-dessous.

II.2.3. Impact de la saisonnalité et de la pluviométrie

L'analyse de tout l'historique des données sur le site de baignade (2012-2021) permet d'étayer l'hypothèse de la saisonnalité de la pollution, avec un impact probable mais non déterminant de la pluviométrie. Dans le tableau 2 ci-dessous, on relève :

- les 3 dépassements du seuil ANSES se produisent au mois d'août, sur le paramètre Entérocoques ;
- les 19 dépassements du seuil Bon/Mauvais se produisent très majoritairement (16/19) entre le 20 juillet et le 24 août
- les 3 dépassements se produisant avant cette période (début juillet ou mi juin) sont moyennement corrélés (2/3) avec la pluviométrie dans les 3 ou 5 jours précédant le relevé.
- La pluviométrie joue un rôle aggravant mais 11 mauvais résultats sur 19 se produisent en l'absence de pluie significative dans les 5 jours.

Date	Entero.	E. Coli	Pluvio 3 j	Pluvio 5 j
6-août-13	3225	390	0	0
4-août-21	1927	1605	7,5	8,5
23-août-17	2235	253	0	0
23-juil.-14	144	956	0	52
6-août-12	368	606	36,5	36,5
19-août-19	539	251	10	10
24-juil.-13	77	697	0	0
18-août-20	585	179	49	49
8-juil.-19	350	30	2	2
20-août-12	144	142	0	0
25-juil.-12	30	251	0	0
22-juil.-19	251	15	1	1
24-août-20	234	15	0	0
21-juil.-20	232	15	0	0
16-août-21	213	30	0	0
9-juil.-14	61	160	2,5	12,5
21-juil.-16	77	110	46,1	46,1
11-juin-18	15	144	41	45
4-août-20	127	15	0	0

Tableau 2 : Analyses dépassant le seuil Bon/Mauvais et/ou le seuil ANSES, corrélés avec la pluviométrie – Chronique 2012-2021

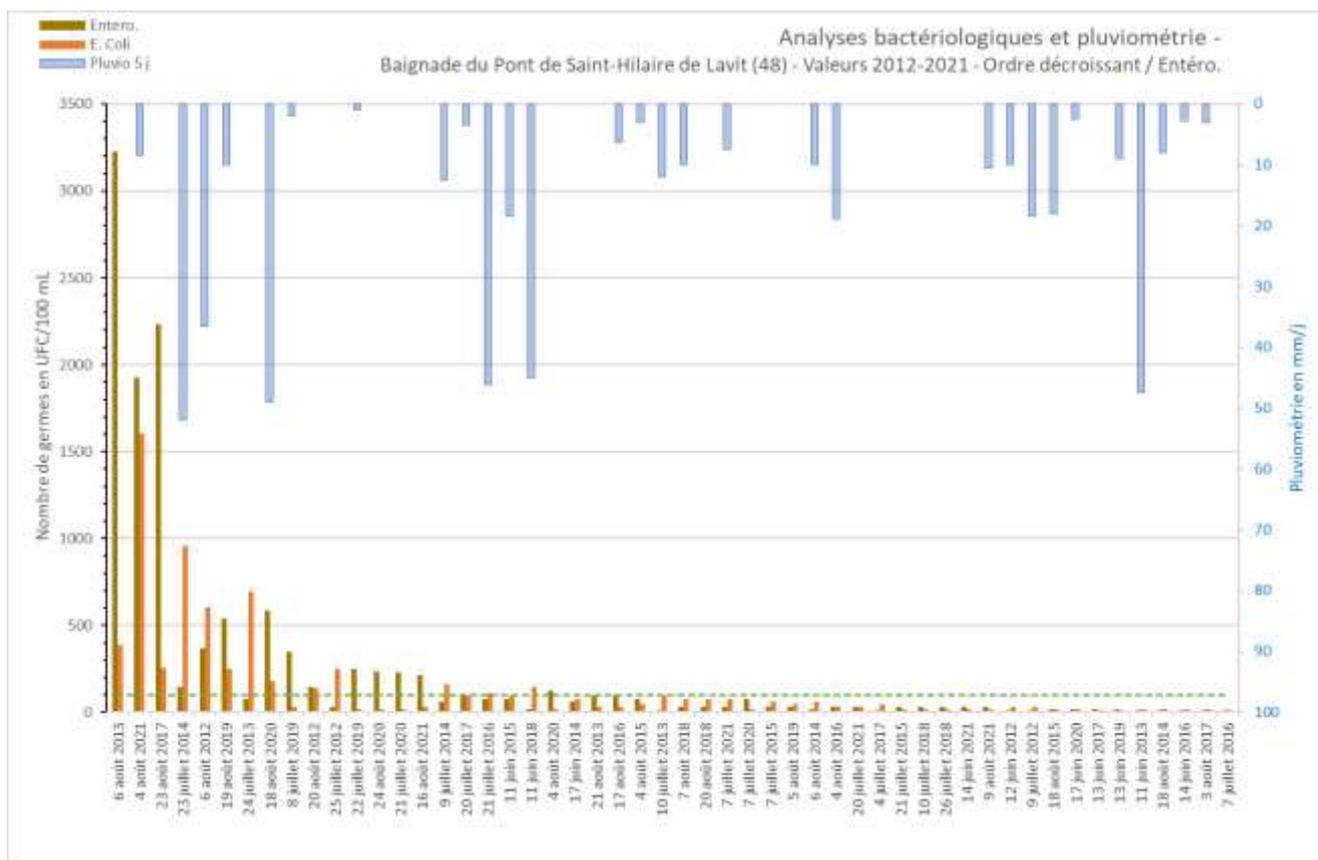


Figure 4 : Graphique des résultats d'analyses bactériologiques classés en fonction de la charge bactérienne, Pont de Saint-Hilaire – Chronique 2012-2021

II.3. Analyses d'ADN environnemental

II.3.1. Données 2020 (rappel)

L'Eptb Gardon a commandé au Laboratoire départemental le prélèvement d'un flaconnage complémentaire qui a été envoyé au Laboratoire des Pyrénées et des Landes qui propose une recherche de marqueurs de la trousse BacTrac sur échantillons d'eau. 4 marqueurs ont été recherchés : humain, équin, canin, ruminant.

Les 6 échantillons d'eau prélevés ont été envoyés dans les Landes et ont été filtrés à la réception puis mis en attente au congélateur. En fin de saison et sur la base des résultats de la saison de baignade, l'EPTB a demandé au Laboratoire d'analyser les deux échantillons qui contenaient les plus fortes concentrations en bactéries, soit ceux du 21/07 et du 18/08 (échantillons 34194 et 34779).

Le résultat est présenté ci-dessous :

Echantillon	Marqueur	Humain	Equin	Canin	Ruminants
34194	Ct	ND	ND	39,56	38,32
	Interprétation	Non détecté	Non détecté	Suspicion	Suspicion
34779	Ct	ND	ND	ND	ND
	Interprétation	Non détecté	Non détecté	Non détecté	Non détecté

Tableau 3 : Résultats d'analyses d'ADN Environnemental, site du Pont de Saint-Hilaire – Eté 2020

II.3.2. Données 2021

En 2021, il a été demandé au Laboratoire de Lozère d'envoyer pour analyse directe les 3 dernières campagnes de prélèvement sur le site du Pont de Saint-Hilaire : celle de fin juillet et celles du mois d'août.

Par erreur, deux échantillons prélevés à Transgardon le 20 juillet ont également été envoyés pour analyse. Les résultats sont présentés dans les paragraphes suivants.

La règle d'interprétation est reproduite ci-dessous.

RESULTATS

Ct LO (dernier point de gamme)	
Marqueur Humain	33,23
Canin	36,24
Ruminants	35,31
Equin	35,85

Règles d'interprétation

«Ct LO = présence»	>Ct LO = suspicion	ND = Non détecté
--------------------	--------------------	------------------

Tableau 4 : Grille d'interprétation des analyses d'ADN Environnemental

a) Prélèvement à Transgardon le 20 juillet

Dates de prélèvement	Echantillon	E coli (NPP/100 ml)	Entérocoques (NPP/100 ml)	Marqueurs analysés
20/07/2021 (10h05)	(1) Gardon d'Alès	Non renseigné	Non renseigné	Humain (bactérien), Canin (bactérien), Ruminants (bactérien) et équin (bactérien)
20/07/2021 (10h15)	(2) Gardon de Ventalon	Non renseigné	Non renseigné	

Echantillon	Marqueur	Humain	Canin	Ruminants	Equin
(1)	Ct	ND	ND	ND	ND
	Interprétation	Non détecté	Non détecté	Non détecté	Non détecté
(2)	Ct	ND	ND	ND	ND
	Interprétation	Non détecté	Non détecté	Non détecté	Non détecté

Tableau 5 : Résultats d'ADN Environnemental – Transgardon le 20 juillet 2021

b) Prélèvement au Pont de Saint Hilaire le 4 août

Dates de prélèvement	Echantillon	E coli (NPP/100 ml)	Entérocoques (NPP/100 ml)	Marqueurs analysés
04/08/21 (14h10)	(1) Pont Saint Hilaire	Non renseigné	Non renseigné	Humain (bactérien), Canin (bactérien), Ruminants (bactérien) et équin (bactérien)

Echantillon	Marqueur	Humain	Canin	Ruminants	Equin
(1) Pont Saint Hilaire	Ct	ND	ND	37,4	ND
	Interprétation	Non détecté	Non détecté	Suspicion	Non détecté

Tableau 6 : Résultats d'ADN Environnemental – Pont de Saint Hilaire le 4 août 2021

c) Prélèvement au Pont de Saint Hilaire le 16 août

Dates de prélèvement	Echantillon	E coli (NPP/100 ml)	Entérocoques (NPP/100 ml)	Marqueurs analysés
16/08/2021	Transgardon Pont Saint Hilaire	Non renseigné	Non renseigné	Humain (bactérien), Canin (bactérien), Ruminants (bactérien) et équin (bactérien)

Echantillon	Marqueur	Humain	Canin	Ruminants	Equin
16/08/2021	Ct	ND	ND	ND	ND
	Interprétation	Non détecté	Non détecté	Non détecté	Non détecté

Tableau 7 : Résultats d'ADN Environnemental – Pont de Saint Hilaire le 16 août 2021

II.3.3. Interprétation des résultats

Ces valeurs sont sous la limite de quantification, il s'agit seulement de détection et leur fiabilité est donc faible.

En 2020, les données étaient cohérentes avec l'hypothèse d'une surcontamination entre Transgardon et le pont de Saint-Hilaire par un élevage de chiens ou de ruminants.

En 2021, l'unique détection est « suspicion » pour les marqueurs « ruminants » le 4 août, journée d'une contamination bactériologique très significative. Selon le Laboratoire des Landes (entretien téléphonique), la distance à la source est une explication possible de l'absence de quantification des marqueurs qui sont moins persistants que les bactéries des cortèges Coliformes et entérocoques mesurés en bactériologie classique.

Ces données indiquent de façon non certaine une contamination par un élevage de ruminants très à l'amont du site de baignade.

Comme on le voit, les deux campagnes de recherche d'ADN environnemental sont partiellement contradictoires et, bien qu'ayant été réalisées en 2021 lors d'un pic de pollution bactérienne, n'aboutissent qu'à des suspicions. Cette technique ne semble pas suffisamment mûre et fiable pour ce type de situations.

III. Point financier

Ces campagnes d'investigations complémentaires représentent l'investissement financier suivant :

		2020	2021	Cumul €TTC
Analyses bactériologiques complémentaires	Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	411,62	548,21	959,83
Analyses d'ADN environnemental	EPTB Gardons	733,38	872,28	1 605,66
TOTAL		1 145,00	1 420,49	2 565,49

Tableau 8 : Bilan financier des analyses complémentaires (2020-21)

Aucune subvention n'a été mobilisée.

Pour la Commune, cet investissement s'ajoute au montant du suivi sanitaire habituel du point de baignade.

IV. Conclusion du diagnostic

Comme on l'a vu, les données recueillies ne permettent pas de trancher sur une source unique et certaine de dégradation de la qualité bactériologique du site de baignade du pont de Saint-Hilaire.

L'analyse des données amène à ce stade aux conclusions suivantes :

- la dégradation se produit le plus souvent en seconde partie d'été, entre le 20 juillet et le 24 août,
- la pluviométrie joue un rôle aggravant mais pas central,
- les deux principaux affluents (Gardons de Saint-Privat et de Ventalon) peuvent contribuer significativement (4 août 2021),
- il y a une probable source de contamination par des ruminants,
- la STEU de Saint-Privat apporte a priori un fond de pollution qu'il convient de diminuer autant que possible,
- des assainissements autonomes sont probablement également en cause, sans qu'il soit possible à ce stade de localiser de secteur plus précis que ce qui a été réalisé lors de l'actualisation du profil (selon les niveaux de connexion à la baignade).

Il convient de concrétiser les mesures de gestions proposées dans le profil actualisé en 2020 et la note complémentaire de mars 2021.

V. Actualisation des mesures de gestion (à revalider)

Note : cette partie doit être rerédigée en fonction de l'avancement des actions et des retours des porteurs.

Le suivi limnimétrique réalisé en 2020 n'a pas été concluant en raison de la présence d'un barrage réalisé par les baigneurs à l'aval immédiat, perturbant la mesure. Ce suivi n'a pas été reconduit en 2021. La recherche d'un point de comparaison dans le temps serait utile pour indiquer les périodes de hautes, moyennes, basses ou très basses eaux.

Le suivi pluviométrique in situ serait pertinent et utile. Aucune donnée n'a été transmise à l'EPTB Gardons.

Les autres mesures de gestion sont inchangées. Elles sont rappelées ci-dessous :

Préparation de la saison

Avant le 31 janvier : recenser et communiquer à l'ARS la liste des points de baignade

Fin avril : mettre à jour l'affichage et notamment la fiche de synthèse du site

Fin avril : faire une visite de contrôle du site (signalétique, accès, ...) et vérifier les matériels nécessaires

Fin avril : envoyer un courrier aux Communes amont rappelant l'importance d'une information en cas de pollution et communiquant la liste et les téléphones des personnes référentes durant la saison

Printemps : sensibiliser régulièrement les particuliers et les agriculteurs aux bonnes pratiques et à la vigilance par rapport aux pollutions du milieu aquatique.

Durant la saison

Assurer une surveillance 2 fois par semaine en saison afin de ramasser les déchets et contrôler le site.

Collecter les données de base concernant la pluviométrie et des mesures limnimétriques sommaires (hautes, basses, très basses eaux)

Assurer une veille et déclencher des fermetures préventives d'une durée de 48 h :

- En cas d'orage de plus 30 mm/j
- En cas d'orage ayant troublé significativement l'eau et les écoulements
- En cas de pollution ponctuelle (ou accidentelle) à l'amont du site : accident routier, dysfonctionnement de la STEU de Saint-Privat-de-Vallongue, d'un ANC, etc...

Octobre : Réaliser un bilan de fin de saison pour s'assurer que la gestion a été conforme et adapter les mesures

Tableau 8 : Mesures de gestion actualisées en octobre 2021 - Baignade du Pont de Saint-Hilaire de Lavit (48)

VI. Plan d'action

Les actions identifiées suite au diagnostic et présentées dans chaque chapitre sont reprises et précisées dans le tableau ci-après.

Porteur	Objectif	Action	Moyen	Période
Actions transversales				
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Améliorer la Connaissance	Commander des prélèvements bactériologiques complémentaires au laboratoire départemental : 2 points de prélèvements supplémentaires (Gardon d'Alès et Gardon à Transgardon) pour les 3 campagnes : fin juillet, début août et mi-août	Prestation externe (LD48)	Saison 2021
EPTB Gardons	Améliorer la Connaissance	Compléter les mesures bactériologiques par des analyses de l'ADN environnemental afin d'essayer de discriminer les sources de pollution : 3 campagnes (fin juillet, début août et mi-août) sur le site de baignade	Prestation externe	Saison 2020
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Améliorer la Connaissance	Mettre en place un relevé pluviométrique journalier	Organisation des services	Été
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Impliquer les Communes voisines	Diffuser le présent document aux Communes voisines concernées	Envoi postal	Mai-juin 2021
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Impliquer les Communes voisines Ajuster les actions	Organiser une réunion de restitution des résultats de l'année afin de synthétiser les résultats obtenus et ajuster les actions	Réunion en Mairie (ou au siège de la CC)	automne
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Garantir la salubrité du lieu	Assurer une surveillance 2 fois par semaine en saison afin de ramasser les déchets et contrôler le site (dont la couleur de l'eau et le niveau sommaire).	Organisation des services	Été
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Informier et sensibiliser les baigneurs	Maintenir la signalétique et l'affichage à jour : fiche de synthèse, résultats d'analyse, informations aux baigneurs, interdiction de vidange de camping-car	Organisation des services	Été
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Obligations réglementaires	Mettre à jour la fiche de synthèse en début de saison	Organisation des services	Été
Communes de Saint-Privat-de-Vallongue et Ventalon-en-Cévennes	Responsabiliser les acteurs locaux	Sensibiliser les acteurs locaux au respect de la réglementation et des bonnes pratiques de protection des eaux de surface : agriculteurs, propriétaires de maison (assainissement individuels), ...	Organisation des services	Avant chaque saison
Activités agricoles				
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Responsabiliser les acteurs locaux Prévenir des dérives dans les pratiques	Sensibiliser les agriculteurs et les personnes possédant des animaux au respect des bonnes pratiques de non pollution du milieu	Articles dans des bulletins municipaux	Permanent

Porteur	Objectif	Action	Moyen	Période
Communes de Saint-Hilaire-de-Lavit, Saint-Privat-de-Vallongue, Ventalon-en-Cévennes	Prévenir des dérives dans les pratiques	Faire appliquer la réglementation (Règlement sanitaire départemental) concernant l'implantation des bâtiments d'élevage, de la gestion des effluents et des fumiers.	Usage du droit de Police du Maire	Permanent
Assainissement collectif				
Commune de Saint-Privat-de-Vallongue	Garantir un fonctionnement optimal de la STEU	Poursuivre et améliorer autant que possible la bonne exploitation de l'équipement existant, notamment par des travaux de réduction des eaux claires parasites	Organisation des services et programmation de travaux	Permanent
Commune de Saint-Privat-de-Vallongue	Limiter les pollutions accidentelles	Maintenir une surveillance estivale régulière de la STEU afin de prévenir et prendre le cas échéant les mesures de retour au bon fonctionnement	Organisation des services	Permanent
Commune de Saint-Privat-de-Vallongue	Prévenir des contaminations de baigneurs	Signaler rapidement tout dysfonctionnement	Téléphone	Si problème
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Prévenir des contaminations de baigneurs	Fermer préventivement la baignade pendant 48 h en cas de dysfonctionnement de la STEU de Saint-Privat-de-Vallongue	Arrêté municipal	Permanent
Commune de Saint-Privat-de-Vallongue	Garantir un fonctionnement optimal de la STEU	Réaliser un schéma directeur d'assainissement (diagnostic du système d'assainissement et étude des solutions à long terme)	Organisation des services et programmation de travaux	Dès que possible
Assainissement non collectif				
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Atteindre le bon fonctionnement des installations	Solliciter le SPANC pour le contrôle des installations du secteur, en priorisant les zones les plus connectées potentiellement aux cours d'eau et au point de baignade et faire cesser les pollutions directes au milieu.	Courrier à la CC	Novembre 2020
Pollutions ponctuelles et accidentelles				
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Limiter les pollutions accidentelles	Maintenir l'arrêté d'interdiction et l'affichage concernant les vidanges de camping-cars	Affichage	Permanent
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit et Saint-Privat-de-Vallongue	Fermer la baignade rapidement en cas de pollution accidentelle	Signaler rapidement tout accident sur la RN106 aux référents baignade et fermer préventivement la baignade	Organisation des services	Permanent
Commune de Saint-Hilaire-de-Lavit	Prévenir un éventuel risque sanitaire pour les baigneurs	Fermer préventivement la baignade pendant 48 h en cas d'orage supérieur à 30 mm/j.	Arrêté municipal	Permanent
Communes de Saint-Privat-de-Vallongue et Ventalon-en-Cévennes	Prévenir un éventuel risque sanitaire pour les baigneurs	Envoyer un courrier aux Communes amont rappelant l'importance d'une information en cas de pollution et communiquant la liste et les téléphones des personnes référentes durant la saison	Organisation des services	Avant chaque saison

Tableau 4 : Tableau des actions pour reconquérir et maintenir la qualité de l'eau sur le site de baignade – Actualisé en mars 2021
- Baignade du Pont de Saint-Hilaire de Lavit (48)

